



Réclamations pour mon appartement qui devient urgent?

Par **laignel**, le **19/10/2017** à **09:17**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

A 8 reprises j'ai contacté mon bailleur pour des faits dans mon appartement, resté sans réponse? Tels je suis envahie d'amiante de fourmis un balcon qui bouge?? Comment dois-je faire bloquer mon loyer???

MERCI marque de politesse[smile4]

Par **amajuris**, le **19/10/2017** à **10:41**

bonjour,

vous devez mettre en demeure par LRAR votre bailleur de faire les travaux nécessaires pour autant qu'ils soient à sa charge.

pour l'amiante, vous pouvez consulter ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F288>

vous n'avez pas le droit de suspendre le paiement de votre loyer.

salutations